

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE NAAMA
NIF : N°415024000045103

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DES MARCHES
DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 04/2026

En application des dispositions de l'article **65** alinéa **02** du décret présidentiel **n°15/247** de la **16/09/2015** portant réglementation des marchés Publics et des délégations de service public et l'article **46** de la **Loi n° 23-12 du 05 Aout 2023** fixant les règles générales relatives aux marchés publics, la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Naama informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales **N° 04/2026** paru dans les quotidiens nationaux (الجزائر) et (**Jeunesse d'Algérie**) en date du **14/02/2026**, dans le cadre : Etude De Révision Des Plans Directeurs D'Aménagement Et D'Urbanisme, Etude des Plans d'Occupation de Sol, les Etudes Géotechniques, Les Etudes Générales, Les Etudes Séismiques, Réalisation d'un Système Des Informations Géographiques SIG pour les instruments D'Urbanisme (PDAU- POS)

Après analyse et évaluation des offres, l'attribution provisoire des marchés est comme suit :

PROJET	BET	Délais	Montant / DA	Observation
Lot 01: Etude du Plan d'Occupation de Sol (POS) 320 ha à Mecheria	EPE-SPA URBA TIARET NIF : 099 914 042 218 827	Six (06) Mois	11 424 000,00	L'offre la plus avantageuse économiquement (Moins Disant)
Lot 02: Etude du Plan d'Occupation de Sol (POS) 150 ha à Naama	Centre d'Etudes et de Réalisation en Urbanisme E.P.E S.P.A URBOR Oran Agence Naama NIF : 000 031 010 478 742	Dix (10) Mois	5 176 500,00	L'offre la plus avantageuse économiquement (Moins Disant)
Lot 03: Etude du Plan d'Occupation de Sol (POS) 50 ha RN 06 à Mecheria	Centre d'Etudes et de Réalisation en Urbanisme E.P.E S.P.A URBAT TLEMCEN NIF : 099 913 026 227 464	Cinq (05) Mois	4 500 000,00	L'offre la plus avantageuse économiquement (Moins Disant)

Les soumissionnaires contestataires peuvent se rapprocher des services de la DUAC de la wilaya de Naama dans un délai de **03** jours qui suivent la première apparition de cet avis pour prendre connaissance du résultat détaillé de l'évaluation de leurs offres techniques et financières , et adresser leurs recours s'il ya lieu à la commission des marchés publics de wilaya dans un délai de **10** jours à partir de la premières apparition du présent avis dans la presse nationale ou le **BOMOP** conformément à l'article **82** du décret du décret présidentiel **n°15/247** du **16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et délégation de service Public et l'article **56** de la **Loi n° 23-12 du 05 Aout 2023** fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le BET retenue est sensé de présenter les copies des marchés en huit (**08**) exemplaires au niveau de la DUAC NAAMA après expiration du délai de recours.